



REMISE DES CLÉS DU VÉHICULE DE PORTAGE DE REPAS À L'ADMR DE CHAUDES-AIGUES

La Présidente de Saint-Flour Communauté Céline Charriaud a remis le 11 juin à Viviane Gibelin, Présidente de l'ADMR de Chaudes-Aigues, les clés du véhicule du service de portage de repas de Chaudes-Aigues, mis à disposition de l'association. Michel Brousse, maire de Chaudes-Aigues, aux côtés de son adjoint, Vice-Président de Saint-Flour Communauté, Jean-Luc Boucharinc et du Vice-Président aux services à la population Gérard Delpy étaient présents pour saluer cette évolution importante pour l'amélioration et le développement du service sur ce secteur.

Saint-Flour Communauté et l'ADMR de Chaudes-Aigues sont partenaires pour l'organisation du service de portage de repas sur le secteur du Caldaguès-Aubrac (12 communes). Ce service permet de faciliter le quotidien des personnes âgées ou dépendantes qui souhaitent rester à leur domicile, en leur fournissant des repas équilibrés quotidiens et l'assurance d'une visite régulière.

L'ADMR prend notamment en charge la gestion des inscriptions, la commande des repas auprès de l'EHPAD de Chaudes-Aigues, leur livraison et l'information aux usagers.

Cette collaboration est confortée aujourd'hui par l'acquisition et la mise à disposition à titre gratuit par Saint-Flour Communauté à l'ADMR de Chaudes-Aigues d'un véhicule frigorifique pour assurer le service de portage de repas aux usagers.

Ce véhicule doit permettre de développer le service grâce à un volume de stockage et de livraison plus important, de lui apporter plus de visibilité et de faciliter le travail de l'ADMR grâce à des conditions adaptées.

Ils ont dit :

Céline Charriaud, présidente de Saint-Flour Communauté :

"Nous avons un intérêt mutuel dans cette mise à disposition : l'amélioration du service et le développement du nombre de bénéficiaires.

L'harmonisation du service de portage de repas à tout le territoire qui consiste à proposer une même composition du plateau-repas et une tarification unique à l'utilisateur, objectif que nous nous sommes fixés pour 2023, est un travail de longue haleine. Actuellement, le service de portage de repas représente un reste à charge d'environ 180 000 euros pour St-Flour Communauté, l'harmonisation aura nécessairement un impact financier. Des arbitrages restent à faire avec un objectif : proposer une participation au service soutenable aux usagers car derrière le portage de repas, il y a un enjeu très important, celui de permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile, enjeu auquel nous avons à cœur de participer.

Viviane Gibelin, Présidente de l'ADMR de Chaudes-Aigues :

Jusqu'à présent, c'est la voiture personnelle du salarié, équipée de caissons frigorifiques, qui était utilisée pour assurer les livraisons. La place étant limitée, il était obligé de faire 2 tournées, ce qui devenait trop compliqué et ne permettait pas de développer le service. Je suis ravie de l'investissement de Saint-Flour Communauté pour mettre à disposition de l'association ce véhicule et l'en remercie, c'était indispensable !

Michel Brousse, Maire de Chaudes-Aigues :

Nous devons nous occuper de l'ensemble des tranches d'âge. C'est important dans l'intérêt de tous car il ne faut pas que certains renoncent aux services, mais c'est un équilibre fragile. La mesure mise en place aujourd'hui par Saint-Flour Communauté est une vraie solidarité territoriale !